

THE CONVERSATION

Ouvrons les bibliothèques et repensons-les

8 octobre 2015, 06:47 CEST

Louis Klee

conservateur général des bibliothèques documentation et IST, Université Nice Sophia Antipolis



Bibliothèque nationale de France, Paris. Falcon Photography/Flickr, CC BY-SA

A la suite de la pétition Ouvrons + les bibliothèques lancée en janvier 2014 par l'historien Patrick Weil et de L'amendement d'Aurélie Filippetti, imposant aux conseils municipaux de discuter en même temps de l'ouverture des commerces et des bibliothèques, le président de la république, François Hollande, a annoncé un soutien financier aux villes décidant d'ouvrir leurs bibliothèques le dimanche. Selon un rapport de l'inspection générale des bibliothèques le mouvement est déjà entamé. C'est un véritable enjeu de société car, sans faire de bruits, les bibliothèques répondent plus aux problèmes sociétaux qu'elles n'en posent !

En même temps la bibliothèque reste sur la sellette "Les médiathèques sont-elles un équipement toujours d'actualité au XXIe siècle ?" se demandait Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation et de la Fonction publique, avis suivi d'une rectification sur la bibliothèque, premier réseau culturel dans les territoires. Le « citoyen-usager » contourner les services qui ne lui conviennent pas. Les modèles « uberisateurs » se développent en politique, en économie, en éducation, en culture. La subvention de l'Etat ne doit pas nous exonérer d'un débat de fond sur le sens de la bibliothèque aujourd'hui.

Un modèle sociétal à questionner

Le modèle sociétal de la bibliothèque est à questionner. D'un côté elle peine à garder ses lecteurs et à conquérir de nouvelles CSP (catégories socio-professionnelles) malgré l'adaptation de ses offres de services et de l'autre elle est plébiscitée par les étudiants. Elle a vocation à accueillir tous les publics, des enfants (peut-on concevoir un plan lecture sans bibliothèque ?) aux migrants (leur proposer des journaux de leur pays et des livres dans leur langue, comme l'Allemagne le fait depuis longtemps).

Jacques Attali, dans Amazon et après ? fustige la vision rétrograde des gens du livre qui ont transformé le projet de TGB (très grande bibliothèque) numérique en une BNF antédiluvienne et mal commode. La partie de l'élite académique qui voulait tant « sa » bibliothèque, est sans

doute la même qui reste scotchée au cours magistral, à la culture du cuit contre celle du cru décrite dans le Rapport Miquel sur les BU. Elle se rue vers un numérique mal maîtrisé où la bibliothèque n'aurait plus qu'une place résiduelle.

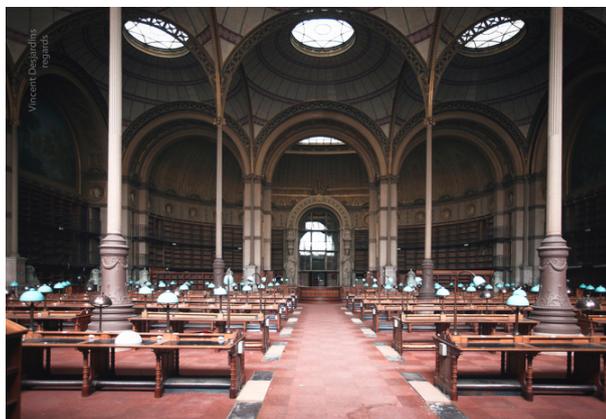
Or les nouvelles pratiques de la transmission des connaissances, les cours en ligne, la pédagogie inverse impliquent une collaboration interactive intense avec la bibliothèque. Le rapport d'activité 2012 de la bibliothèque de Sciences Po Paris affiche "travailler moins pour lire plus" et son introduction précise « Pour l'enseignant, l'enjeu est donc bien de repenser son enseignement au travers des sources qu'il va mobiliser et de la variété des lectures et des types de lecture qu'il va solliciter et encourager ».

Les différents modèles de bibliothèques sont complémentaires et les traiter séparément nuit à la compréhension de la situation d'ensemble. On pourrait comparer avec le commerce de distribution qui se décline en hyper-, super- et marché de proximité.

Le modèle économique de la bibliothèque reste en suspens. Il dépend trop des subventions, et pas assez de ses capacités d'autofinancement. La question de la participation financière de l'usager selon plafond de ressources, tout comme celle des tutelles de proximité, est à repenser pour toutes les institutions culturelles à l'aune des services rendus. Une ville ou une université sans bibliothèque largement ouverte peut-elle prétendre à son statut ?

Un concept à réexaminer

Le modèle conceptuel de la bibliothèque tel que construit par ses professionnels est en question. Les réponses technico-scientifiques (Agence bibliographique de l'Enseignement Supérieur), Couperin négociation et d'expertise des ressources documentaires électroniques, Institut national de l'information scientifique et technique et de la Bibliothèque nationale de France ne constituent qu'une partie de la réponse.



Bibliothèque nationale de France, Site Richelieu, Salle Labrouste, 1854-1875. Vincent Desjardins/Flickr, CC BY

La Bibliothèque scientifique numérique est une intéressante mutualisation des visions stratégiques. Mais toutes ces institutions françaises courent toujours après l'innovation de la libre entreprise. C'est au niveau européen qu'il faut constituer une organisation de type OCLC (Online Computer Library Center). Elle permettrait de moins se faire distancer et de nouer des dialogues que la faiblesse franco-franaise ne permet pas.

La grande absente n'est pas la technique mais bien une recherche approfondie sur le modèle "bibliothèque". Cela n'incite guère les professionnels à se questionner, à chercher à se renouveler et à prendre des risques. Les expositions de la BNF ou les travaux universitaires de l'enssib restent bien isolés pour relever ce défi.

Finalement les bibliothèques disposent d'un immense champ d'action en tant que plateformes collaboratives. Pour exemple, leur rôle dans le développement des archives ouvertes en collaboration avec Revues.org-plateforme de mises en ligne de revues en sciences humaines et sociales et le Centre pour la communication scientifique directe.

Un guichet unique de réponse au lecteur, de type guichet du savoir ou ubib, permettrait de mieux repérer ce super service répondant vite à toute question généraliste.

Quelles ressources humaines ?

L'emploi des étudiants ou des jeunes valorise leurs capacités et le rôle formateur des professionnels. Les tutelles de proximité pourraient s'avérer réceptives si les bibliothèques leur proposent cette première expérience de travail. Les professionnels connaissent les besoins de leurs publics et sont souvent plus ouverts que leurs représentants. Mais ceci nous renvoie au statut général de la Fonction publique, ce qui déborde notre sujet. Avouons quand même que le statut actuel favorise les conformismes et n'encourage guère à la prise d'initiative. Trop de partenaires, publics et privés, de l'État demandent son intervention pour préserver des avantages au lieu de repenser eux-mêmes leurs filières en terme de qualité.

L'ouverture plus large des bibliothèques doit être le détonateur d'une réflexion de fond sur la bibliothèque. Dans un pays si féru de lois, une loi sur les bibliothèques baliserait-elle la piste de décollage ?



littérature
numérique